M. le Dr Jobin, professeur à l'Université Laval, entretint ses auditeurs du sujet toujours actuel de l'alcoolisme, et le T. R. Père Alexis parla des œuvres de l'action sociale catholique.

M. l'abbé P. Leclerc, curé de Chateau-Richer, couronna, par quelques réflexions opportunes, cette belle séance sociale catholique.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de M. Georges Roy, décédé à Berthier, samedi, le 13 avril, à l'âge de 62 ans. Le défunt était le frère de Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, de MM. les abbés Philéas Roy, curé de St-Patrice de Fraserville, Camille Roy, du Séminaire de Québec, Alexandre Roy, curé de St-Louis de Pintendre et du R. P. Arsène Roy, O. P. du couvent des Dominicains de Québec.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Nicolet. —M. l'abbé F.-X. Lessard, curé de St-Guillaume d'Upton, est décédé le 10 février dernier, à l'âge de 68 ans.

Né à Sainte-Ursule (Maskinongé), le 16 février 1850, M. l'abbé Lessard fit ses études aux Trois-Rivières et à Nicolet. Il fut ordonné prêtre aux Trois-Rivières, par Mgr Laflèche, le 19 novembre 1875. Vicaire à Nicolet, de 1875 à 1878, et à Arthabaskaville en 1878, il devint la même année curé de St-Albert de Warwick, où il demeura jusqu'en 1883. Il y bâtit une église. Entre temps il était chargé de la mission de Ste-Elisabeth de Warwick. Fu 1883 il occupa la cure de St-Wences-las où il demeura jusqu'en 1896. De 1896 à 1900 il fut curé d'Arthabaskaville et, depuis cette dernière date, il était curé de Saint-Guillaume. Il a restauré l'église et embelli le parterre de trois belles statues.

Ses funérailles ont eu lieu le 15, à St-Guillaume. Elles ont été présidées par Mgr Brunault, assisté de Mgr Lahaye, supérieur du séminaire de Nicolet, et de M. l'abbé Chartier, supérieur du séminaire des Trois-Rivières.

La messe de requiem a été chantée par M. l'abbé Emile Lessard, curé de Saint-Louis, neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Alphonse Lessard, vicaire de Proulxville, neveu du défunt comme diacre, et de M. l'abbé Joseph Boucher, cousin de ce dernier comme sous-diacre.

L'absoute fut présidée par Mgr l'Évêque de Nicolet qui prononça aussi l'oraison funèbre du défunt.

Plus de cinquante prêtres étaient présents au chœur.

Les restes mortels du défunt ont été déposés dans un caveau sous l'autel de saint Joseph.